

N°	Objet	Approbation/ Rejet
2024-18	Demande de subvention : renforcement et renouvellement du réseau de distribution d'eau potable « Pont de l'Aiguille/Avenue de la Vienne » - commune de BOSMIE L'AIGUILLE – Programme 2025	Approuvée
2024-19	Demande de subvention : renforcement et renouvellement du réseau de distribution d'eau potable « Avenue Pasteur » - commune de FLAVIGNAC – Programme 2025	Approuvée
2024-20	Demande de subvention : renforcement et renouvellement du réseau de distribution d'eau potable « rue du Lavoir Couvert » - commune du VIGEN – Programme 202	Approuvée
2024-21	Demande de subvention : renforcement et renouvellement du réseau de distribution d'eau potable « rues de Charly et des Hortilliers » - commune d'ORADOUR SUR GLANE – Programme 2025	Approuvée
2024-22	Demande de subvention : travaux de dévoiement du réseau de distribution d'eau potable « TRANCORD » - commune de MARVAL – Programme 2025	Approuvée
2024-23	Demande de subvention : travaux de renforcement du réseau de distribution d'eau potable « rue des Grangettes et Lotissement de Chamboret » - commune d'AIXE SUR VIENNE – Programme 2025-2026	Approuvée



# SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE VIENNE BRIANCE GORRE

## DELIBERATION - BUREAU SYNDICAL N°BS-2024-18

Séance du 10/09/2024

***Demande de subvention : renforcement et renouvellement du réseau de distribution d'eau potable « Pont de l'Aiguille/Avenue de la Vienne » - commune de BOSMIE L'AIGUILLE – Programme 2025***

**NOMBRE DE MEMBRES DU BUREAU : 18**

**PRESENTS : 12**

**EXCUSÉS : 6**

L'an deux mille vingt-quatre, le 10 septembre, à 18 heures 00, le Bureau du Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable VIENNE BRIANCE GORRE, dûment convoqué le 30 juillet 2024, s'est réuni en session ordinaire au siège du Syndicat à AIXE SUR VIENNE, sous la présidence de Monsieur Maurice LEBOUTET Président Délégué du Syndicat,

**Délégués présents** : MM. Maurice LEBOUTET, Jean Claude DUPUY, Gaston CHASSAIN, Jean DUCHAMBON, Christian LATOUILLE, Georges BEAUDOU, Jacques BERNIS, André DUBOIS, Lucien DUROUSSEAUD, Didier LEYRIS, Sébastien FISSOT, André SOURY, **membres du Bureau Syndical.**

**Délégués excusés ou absents** : M. Pascal THEILLET, MME Séverine DUREISSEIX, MM. Loïc GAYOT, Eric PAULHAN, Philippe ROUGERIE, Manuel VERGER, **membre du Bureau Syndical.**

**SECRETAIRE DE SEANCE** : M. André DUBOIS.

Sur le rapport du Président,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** la délibération du Comité Syndical n°2020-67 en date du 1<sup>er</sup> décembre 2020 portant sur les délégations d'attributions et de fonctions du Comité Syndical au Bureau notamment pour les sollicitations de subventions ;

**Considérant** les travaux de renforcement et de renouvellement du réseau de distribution d'eau potable « Pont de l'Aiguille/Avenue de la Vienne » - commune de BOSMIE L'AIGUILLE – Programme 2025 dont le montant total s'élève à 84 862,40 € H.T. ;

**Considérant** que ces travaux peuvent être éligibles à une subvention du Conseil Départemental de la HAUTE VIENNE ;

**Considérant** que le plan de financement prévisionnel de cette opération s'établit de la façon suivante :

- ✓ Subvention du Conseil Départemental de la HAUTE-VIENNE 40% (33 944,00 €) ;
- ✓ Autofinancement par le Syndicat : 60% (50 918,40 €).

**AR Prefecture**

087-200080307-20240910-BS\_2024\_18-DE  
Reçu le 19/09/2024

# DELIBERATION - BUREAU SYNDICAL N°BS-2024-18

Séance du 10/09/2024

***Demande de subventions : renforcement et renouvellement du réseau de distribution d'eau potable « Pont de l'Aiguille/Avenue de la Vienne » - commune de BOSMIE L'AIGUILLE – Programme 2025***

Le Bureau Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

**Article 1** : décide de solliciter le Conseil Départemental de la Haute Vienne, pour l'attribution d'une subvention pour le programme prévisionnel de travaux de renforcement et de renouvellement du réseau de distribution d'eau potable « Pont de l'Aiguille/Avenue de la Vienne » - commune de BOSMIE L'AIGUILLE – Programme 2025 dont le montant total s'élève à 84 862,40 € H.T. ;

**Article 2** : autorise Monsieur Le Président à signer tous les documents nécessaires ;

**Article 3** : dit que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif 2025.

<b>VOTE</b>
<b><i>Pour : 12</i></b>
<b><i>Contre : -</i></b>
<b><i>Abstention : -</i></b>
<b><i>Ne prend pas part au vote : -</i></b>

**Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.**

Le Président du Syndicat,  
SYNDICAT DES EAUX  
  
VIENNE • BRIANCE • GORRE  
**Maurice LEBOUTET.**

Le Secrétaire de Séance,  
SYNDICAT DES EAUX  
  
VIENNE • BRIANCE • GORRE  
**André DUBOIS.**

En application de l'ordonnance n°2021-13101 et du décret 2021-1311 du 07 octobre 2021, la présente délibération est exécutoire de plein droit à dater de sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département et de sa diffusion sur le site internet du Syndicat. En application des dispositions de l'article R.421-1 du Code de Justice Administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans les deux mois qui suivent sa publication dématérialisée et sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.  
Dépôt électronique de la Préfecture le : Diffusion sur le site internet du Syndicat le :

**AR Prefecture**

087-200080307-20240910-BS\_2024\_18-DE  
Reçu le 19/09/2024

19/09/2024

# SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE VIENNE BRIANCE GORRE

## DELIBERATION - BUREAU SYNDICAL N°BS-2024-19

Séance du 10/09/2024

***Demande de subvention : renforcement et renouvellement du réseau de distribution d'eau potable « Avenue Pasteur » - commune de FLAVIGNAC – Programme 2025***

**NOMBRE DE MEMBRES DU BUREAU : 18**

**PRESENTS : 12**

**EXCUSÉS : 6**

L'an deux mille vingt-quatre, le 10 septembre, à 18 heures 00, le Bureau du Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable VIENNE BRIANCE GORRE, dûment convoqué le 30 juillet 2024, s'est réuni en session ordinaire au siège du Syndicat à AIXE SUR VIENNE, sous la présidence de Monsieur Maurice LEBOUTET Président Délégué du Syndicat,

**Délégués présents** : MM. Maurice LEBOUTET, Jean Claude DUPUY, Gaston CHASSAIN, Jean DUCHAMBON, Christian LATOUILLE, Georges BEAUDOU, Jacques BERNIS, André DUBOIS, Lucien DUROUSSEAUD, Didier LEYRIS, Sébastien FISSOT, André SOURY, **membres du Bureau Syndical.**

**Délégués excusés ou absents** : M. Pascal THEILLET, MME Séverine DUREISSEIX, MM. Loïc GAYOT, Eric PAULHAN, Philippe ROUGERIE, Manuel VERGER, **membre du Bureau Syndical.**

**SECRETAIRE DE SEANCE** : M. André DUBOIS.

Sur le rapport du Président,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** la délibération du Comité Syndical n°2020-67 en date du 1<sup>er</sup> décembre 2020 portant sur les délégations d'attributions et de fonctions du Comité Syndical au Bureau notamment pour les sollicitations de subventions ;

**Considérant** les travaux de renforcement et de renouvellement du réseau de distribution d'eau potable « Avenue Pasteur » - commune de FLAVIGNAC – Programme 2025 dont le montant total s'élève à 82 622,90 € H.T. ;

**Considérant** que ces travaux peuvent être éligibles à une subvention du Conseil Départemental de la HAUTE VIENNE ;

**Considérant** que le plan de financement prévisionnel de cette opération s'établit de la façon suivante :

- ✓ Subvention du Conseil Départemental de la HAUTE-VIENNE 40% (33 049,00 €) ;
- ✓ Autofinancement par le Syndicat : 60% (49 573,90 €).

**AR Prefecture**

087-200080307-20240910-BS\_2024\_19-DE  
Reçu le 19/09/2024



# SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE VIENNE BRIANCE GORRE

## DELIBERATION - BUREAU SYNDICAL N°BS-2024-20

Séance du 10/09/2024

***Demande de subvention : renforcement et renouvellement du réseau de distribution d'eau potable « rue du Lavoir Couvert » - commune du VIGEN – Programme 2025***

**NOMBRE DE MEMBRES DU BUREAU : 18**

**PRESENTS : 12**

**EXCUSÉS : 6**

L'an deux mille vingt-quatre, le 10 septembre, à 18 heures 00, le Bureau du Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable VIENNE BRIANCE GORRE, dûment convoqué le 30 juillet 2024, s'est réuni en session ordinaire au siège du Syndicat à AIXE SUR VIENNE, sous la présidence de Monsieur Maurice LEBOUTET Président Délégué du Syndicat,

**Délégués présents** : MM. Maurice LEBOUTET, Jean Claude DUPUY, Gaston CHASSAIN, Jean DUCHAMBON, Christian LATOUILLE, Georges BEAUDOU, Jacques BERNIS, André DUBOIS, Lucien DUROUSSEAUD, Didier LEYRIS, Sébastien FISSOT, André SOURY, **membres du Bureau Syndical.**

**Délégués excusés ou absents** : M. Pascal THEILLET, MME Séverine DUREISSEIX, MM. Loïc GAYOT, Eric PAULHAN, Philippe ROUGERIE, Manuel VERGER, **membre du Bureau Syndical.**

**SECRETAIRE DE SEANCE** : M. André DUBOIS.

Sur le rapport du Président,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** la délibération du Comité Syndical n°2020-67 en date du 1<sup>er</sup> décembre 2020 portant sur les délégations d'attributions et de fonctions du Comité Syndical au Bureau notamment pour les sollicitations de subventions ;

**Considérant** les travaux de renforcement et renouvellement du réseau de distribution d'eau potable « rue du Lavoir Couvert » - commune du VIGEN – Programme 2025 dont le montant total s'élève à 63 735,80 € H.T. ;

**Considérant** que ces travaux peuvent être éligibles à une subvention du Conseil Départemental de la HAUTE VIENNE ;

**Considérant** que le plan de financement prévisionnel de cette opération s'établit de la façon suivante :

- ✓ Subvention du Conseil Départemental de la HAUTE-VIENNE 40% (25 494,00 €) ;
- ✓ Autofinancement par le Syndicat : 60% (38 241,80 €).

**AR Prefecture**

087-200080307-20240910-BS\_2024\_20-DE  
Reçu le 19/09/2024

# DELIBERATION - BUREAU SYNDICAL N°BS-2024-20

Séance du 10/09/2024

***Demande de subvention : renforcement et renouvellement du réseau de distribution d'eau potable « rue du Lavoir Couvert » - commune du VIGEN – Programme 2025***

Le Bureau Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

***Article 1*** : décide de solliciter le Conseil Départemental de la Haute Vienne, pour l'attribution d'une subvention pour le programme prévisionnel de travaux de renforcement et de renouvellement du réseau de distribution d'eau potable « rue du Lavoir Couvert » - commune du VIGEN – Programme 2025 dont le montant total s'élève à 63 735,80 € H.T. ;

***Article 2*** : autorise Monsieur Le Président à signer tous les documents nécessaires ;

***Article 3*** : dit que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif 2025.

VOTE
<b><i>Pour : 12</i></b>
<b><i>Contre : -</i></b>
<b><i>Abstention : -</i></b>
<b><i>Ne prend pas part au vote : -</i></b>

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Le Président du Syndicat,  
SYNDICAT DES EAUX  
**VEBG**  
VIENNE • BRIANCE • GORRE  
**Maurice LEBOUTET.**

Le Secrétaire de Séance,  
SYNDICAT DES EAUX  
**VEBG**  
VIENNE • BRIANCE • GORRE  
**André DUBOIS.**

En application de l'ordonnance n°2021-13101 et du décret 2021-1311 du 07 octobre 2021, la présente délibération est exécutoire de plein droit à dater de sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département et de sa diffusion sur le site internet du Syndicat. En application des dispositions de l'article R.421-1 du Code de Justice Administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans les deux mois qui suivent sa publication dématérialisée et sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.  
Dépôt électronique de la Préfecture le : Diffusion sur le site internet du Syndicat le :

AR Prefecture

087-200080307-20240910-BS\_2024\_20-DE  
Reçu le 19/09/2024

19/09/2024

# SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE VIENNE BRIANCE GORRE

## DELIBERATION - BUREAU SYNDICAL N°BS-2024-21

Séance du 10/09/2024

***Demande de subvention : renforcement et renouvellement du réseau de distribution d'eau potable « rues de Charly et des Hortilliers » - commune d'ORADOUR SUR GLANE – Programme 2025***

**NOMBRE DE MEMBRES DU BUREAU : 18**

**PRESENTS : 12**

**EXCUSÉS : 6**

L'an deux mille vingt-quatre, le 10 septembre, à 18 heures 00, le Bureau du Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable VIENNE BRIANCE GORRE, dûment convoqué le 30 juillet 2024, s'est réuni en session ordinaire au siège du Syndicat à AIXE SUR VIENNE, sous la présidence de Monsieur Maurice LEBOUTET Président Délégué du Syndicat,

**Délégués présents** : MM. Maurice LEBOUTET, Jean Claude DUPUY, Gaston CHASSAIN, Jean DUCHAMBON, Christian LATOUILLE, Georges BEAUDOU, Jacques BERNIS, André DUBOIS, Lucien DUROUSSEAUD, Didier LEYRIS, Sébastien FISSOT, André SOURY, **membres du Bureau Syndical.**

**Délégués excusés ou absents** : M. Pascal THEILLET, MME Séverine DUREISSEIX, MM. Loïc GAYOT, Eric PAULHAN, Philippe ROUGERIE, Manuel VERGER, **membre du Bureau Syndical.**

**SECRETAIRE DE SEANCE** : M. André DUBOIS.

Sur le rapport du Président,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** la délibération du Comité Syndical n°2020-67 en date du 1<sup>er</sup> décembre 2020 portant sur les délégations d'attributions et de fonctions du Comité Syndical au Bureau notamment pour les sollicitations de subventions ;

**Considérant** les travaux de renforcement et de renouvellement du réseau de distribution d'eau potable « rues de Charly et des Hortilliers » - commune d'ORADOUR SUR GLANE – Programme 2025 dont le montant total s'élève à 75 764,70 € H.T. ;

**Considérant** que ces travaux peuvent être éligibles à une subvention du Conseil Départemental de la HAUTE VIENNE ;

**Considérant** que le plan de financement prévisionnel de cette opération s'établit de la façon suivante :

- ✓ Subvention du Conseil Départemental de la HAUTE-VIENNE 40% (30 305,00 €) ;
- ✓ Autofinancement par le Syndicat : 60% (45 459,70 €).

**AR Prefecture**

087-200080307-20240910-BS\_2024\_21-DE  
Reçu le 19/09/2024

# DELIBERATION - BUREAU SYNDICAL N°BS-2024-21

Séance du 10/09/2024

***Demande de subvention : renforcement et renouvellement du réseau de distribution d'eau potable « rues de Charly et des Hortilliers » - commune d'ORADOUR SUR GLANE – Programme 2025***

Le Bureau Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

**Article 1** : décide de solliciter le Conseil Départemental de la Haute Vienne, pour l'attribution d'une subvention pour le programme prévisionnel de travaux de renforcement et de renouvellement du réseau de distribution d'eau potable « rues de Charly et des Hortilliers » - commune d'ORADOUR SUR GLANE – Programme 2025 dont le montant total s'élève à 75 764,70 € H.T. ;

**Article 2** : autorise Monsieur Le Président à signer tous les documents nécessaires ;

**Article 3** : dit que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif 2025.

VOTE
<b><i>Pour : 12</i></b>
<b><i>Contre : -</i></b>
<b><i>Abstention : -</i></b>
<b><i>Ne prend pas part au vote : -</i></b>

**Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.**

Le Président du Syndicat,  
SYNDICAT DES EAUX  
  
VIENNE • BRIANCE • GORRE  
**Maurice LEBOUTET.**

Le Secrétaire de Séance,  
SYNDICAT DES EAUX  
  
VIENNE • BRIANCE • GORRE  
**André DUBOIS.**

En application de l'ordonnance n°2021-13101 et du décret 2021-1311 du 07 octobre 2021, la présente délibération est exécutoire de plein droit à dater de sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département et de sa diffusion sur le site internet du Syndicat. En application des dispositions de l'article R.421-1 du Code de Justice Administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans les deux mois qui suivent sa publication dématérialisée et sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.  
Dépôt électronique de la Préfecture le : Diffusion sur le site internet du Syndicat le :

**AR Prefecture**

087-200080307-20240910-BS\_2024\_21-DE  
Reçu le 19/09/2024

19/09/2024

# SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE VIENNE BRIANCE GORRE

## DELIBERATION - BUREAU SYNDICAL N°BS-2024-22

Séance du 10/09/2024

*Demande de subvention : travaux de dévoiement du réseau de distribution d'eau potable  
« TRANCORD » - commune de MARVAL – Programme 2025*

**NOMBRE DE MEMBRES DU BUREAU : 18**

**PRESENTS : 12**

**EXCUSÉS : 6**

L'an deux mille vingt-quatre, le 10 septembre, à 18 heures 00, le Bureau du Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable VIENNE BRIANCE GORRE, dûment convoqué le 30 juillet 2024, s'est réuni en session ordinaire au siège du Syndicat à AIXE SUR VIENNE, sous la présidence de Monsieur Maurice LEBOUTET Président Délégué du Syndicat,

**Délégués présents** : MM. Maurice LEBOUTET, Jean Claude DUPUY, Gaston CHASSAIN, Jean DUCHAMBON, Christian LATOUILLE, Georges BEAUDOU, Jacques BERNIS, André DUBOIS, Lucien DUROUSSEAUD, Didier LEYRIS, Sébastien FISSOT, André SOURY, **membres du Bureau Syndical.**

**Délégués excusés ou absents** : M. Pascal THEILLET, MME Séverine DUREISSEIX, MM. Loïc GAYOT, Eric PAULHAN, Philippe ROUGERIE, Manuel VERGER, **membre du Bureau Syndical.**

**SECRETAIRE DE SEANCE** : M. André DUBOIS.

Sur le rapport du Président,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** la délibération du Comité Syndical n°2020-67 en date du 1<sup>er</sup> décembre 2020 portant sur les délégations d'attributions et de fonctions du Comité Syndical au Bureau notamment pour les sollicitations de subventions ;

**Considérant** les travaux de dévoiement du réseau de distribution d'eau potable « TRANCORD » - commune de MARVAL – Programme 2025 dont le montant total s'élève à 25 633,71 € H.T. ;

**Considérant** que ces travaux peuvent être éligibles à une subvention du Conseil Départemental de la HAUTE VIENNE ;

**Considérant** que le plan de financement prévisionnel de cette opération s'établit de la façon suivante :

- ✓ Subvention du Conseil Départemental de la HAUTE-VIENNE 40% (10 253,00 €) ;
- ✓ Autofinancement par le Syndicat : 60% (15 380,71 €).

**AR Prefecture**

087-200080307-20240910-BS\_2024\_22-DE  
Reçu le 19/09/2024

# DELIBERATION - BUREAU SYNDICAL N°BS-2024-22

Séance du 10/09/2024

**Demande de subvention : travaux de dévoiement du réseau de distribution d'eau potable « TRANCORD » - commune de MARVAL – Programme 2025**

Le Bureau Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

**Article 1 :** décide de solliciter le Conseil Départemental de la Haute Vienne, pour l'attribution d'une subvention pour le programme prévisionnel de travaux de dévoiement du réseau de distribution d'eau potable « TRANCORD » - commune de MARVAL – Programme 2025 dont le montant total s'élève à 25 633,71 € H.T. ;

**Article 2 :** autorise Monsieur Le Président à signer tous les documents nécessaires ;

**Article 3 :** dit que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif 2025.

VOTE
Pour : 12
Contre : -
Abstention : -
Ne prend pas part au vote : -

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Le Président du Syndicat,  
SYNDICAT DES EAUX  
VIENNE • BRIANCE • GORRE  
**Maurice LEBOUTET.**

Le Secrétaire de Séance,  
SYNDICAT DES EAUX  
VIENNE • BRIANCE • GORRE  
**Andre DUBOIS.**

En application de l'ordonnance n°2021-13101 et du décret 2021-1311 du 07 octobre 2021, la présente délibération est exécutoire de plein droit à dater de sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département et de sa diffusion sur le site internet du Syndicat. En application des dispositions de l'article R.421-1 du Code de Justice Administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans les deux mois qui suivent sa publication dématérialisée et sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.  
Dépôt électronique de la Préfecture le : Diffusion sur le site internet du Syndicat le :

AR Prefecture

087-200080307-20240910-BS\_2024\_22-DE  
Reçu le 19/09/2024

%#S #88&

# SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE VIENNE BRIANCE GORRE

## DELIBERATION - BUREAU SYNDICAL N°BS-2024-23

Séance du 10/09/2024

***Demande de subvention : travaux de renforcement du réseau de distribution d'eau potable  
« rue des Grangettes et Lotissement de Chamboret » - commune d'AIXE SUR VIENNE –  
Programme 2025-2026***

**NOMBRE DE MEMBRES DU BUREAU : 18**

**PRESENTS : 12**

**EXCUSÉS : 6**

L'an deux mille vingt-quatre, le 10 septembre, à 18 heures 00, le Bureau du Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable VIENNE BRIANCE GORRE, dûment convoqué le 30 juillet 2024, s'est réuni en session ordinaire au siège du Syndicat à AIXE SUR VIENNE, sous la présidence de Monsieur Maurice LEBOUTET Président Délégué du Syndicat,

**Délégués présents** : MM. Maurice LEBOUTET, Jean Claude DUPUY, Gaston CHASSAIN, Jean DUCHAMBON, Christian LATOUILLE, Georges BEAUDOU, Jacques BERNIS, André DUBOIS, Lucien DUROUSSEAUD, Didier LEYRIS, Sébastien FISSOT, André SOURY, **membres du Bureau Syndical.**

**Délégués excusés ou absents** : M. Pascal THEILLET, MME Séverine DUREISSEIX, MM. Loïc GAYOT, Eric PAULHAN, Philippe ROUGERIE, Manuel VERGER, **membre du Bureau Syndical.**

**SECRETAIRE DE SEANCE** : M. André DUBOIS.

Sur le rapport du Président,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** la délibération du Comité Syndical n°2020-67 en date du 1<sup>er</sup> décembre 2020 portant sur les délégations d'attributions et de fonctions du Comité Syndical au Bureau notamment pour les sollicitations de subventions ;

**Considérant** les travaux de renforcement du réseau de distribution d'eau potable « rue des Grangettes et Lotissement » - commune d'AIXE SUR VIENNE – Programme 2025-2026 dont le montant total s'élève à 551 045,99 € H.T. ;

**Considérant** que ce programme travaux sera lissé sur deux exercices budgétaires 2025 et 2026 ;

**Considérant** que ces travaux peuvent être éligibles à une subvention du Conseil Départemental de la HAUTE VIENNE ;

**Considérant** que le plan de financement prévisionnel de cette opération s'établit de la façon suivante :

- ✓ Subvention du Conseil Départemental de la HAUTE-VIENNE 40% (220 418,00 €) ;
- ✓ Autofinancement par le Syndicat : 60% (330 627,99 €).

**AR Prefecture**

087-200080307-20240910-BS\_2024\_23-DE  
Reçu le 19/09/2024

# DELIBERATION - BUREAU SYNDICAL N°BS-2024-23

Séance du 10/09/2024

***Demande de subvention : travaux de renforcement du réseau de distribution d'eau potable « rue des Grangettes et Lotissement de Chamboret » - commune d'AIXE SUR VIENNE – Programme 2025-2026***

Le Bureau Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

**Article 1** : décide de solliciter le Conseil Départemental de la Haute Vienne, pour l'attribution d'une subvention pour le programme prévisionnel de travaux de renforcement du réseau de distribution d'eau potable « rue des Grangettes et Lotissement de Chamboret » - commune d'AIXE SUR VIENNE – Programme 2025-2026 dont le montant total s'élève à 551 045,99 € H.T. ;

**Article 2** : autorise Monsieur Le Président à signer tous les documents nécessaires ;

**Article 3** : dit que les crédits nécessaires seront inscrits au Budget Primitif 2025 et suivant.

<b>VOTE</b>
<b><i>Pour : 12</i></b>
<b><i>Contre : -</i></b>
<b><i>Abstention : -</i></b>
<b><i>Ne prend pas part au vote : -</i></b>

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Le Président du Syndicat,  
SYNDICAT DES EAUX  
MVBG  
VIENNE • BRIANCE • CORRE  
Maurice LEBOUTET.

Le Secrétaire de Séance,  
SYNDICAT DES EAUX  
MVBG  
VIENNE • BRIANCE • CORRE  
André DUBOIS.

En application de l'ordonnance n°2021-13101 et du décret 2021-1311 du 07 octobre 2021, la présente délibération est exécutoire de plein droit à dater de sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département et de sa diffusion sur le site internet du Syndicat. En application des dispositions de l'article R.421-1 du Code de Justice Administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans les deux mois qui suivent sa publication dématérialisée et sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.  
Dépôt électronique de la Préfecture le : Diffusion sur le site internet du Syndicat le :

AR Prefecture

087-200080307-20240910-BS\_2024\_23-DE  
Reçu le 19/09/2024

19/09/2024